

Saint-Péray le 27 Avril 2021.



Amies randonneuses, amis randonneurs,

*A partir du 03 Mai, Il semblerait qu'une lueur d'espoir apparaisse pour que nous puissions enfin nous retrouver et reprendre nos activités mais en respectant toujours le protocole sanitaire. Gardons à l'esprit que la pandémie est toujours là ! Aussi n'oublions pas les gestes barrières ainsi que le port du masque sur le parking et en covoiturage.*

*Les dernières consignes gouvernementales nous permettrons de randonner sans limitation de distance kilométrique mais toujours par groupe de 6 personnes, accompagnateur compris et avec le maintien du couvre-feu.*

*Dans la mesure du possible et selon la demande, nous allons essayer d'organiser plusieurs groupes avec un horaire de départ différé. En fonction des inscriptions, ce dispositif sera mis en place à la dernière minute mais vous en serez informés par l'animateur.*

***Les inscriptions auprès de l'accompagnateur sont obligatoires par SMS et ne seront effectives au plus tôt 15 jours avant la date de la randonnée !***

*Je compte sur votre civisme et le respect des consignes afin que tout se passe dans les meilleures conditions.*

*Je remercie sincèrement nos accompagnatrices et accompagnateurs pour leur travail, leur disponibilité et leur engagement pour notre Club.*

*Gardons le moral dans cette période particulièrement difficile, et souhaitons que la vaccination nous permette enfin de retrouver une vie dans la convivialité et le partage !*

*Recevez mes très sincères amitiés, prenez bien soin de vous et à bientôt sur les sentiers.*

*Amicalement,*

*Jean Jacques Durand, président « LEI ESCLOPS »*

***P.S : En pièces-jointes le programme des randonnées des mois, MAI et JUIN.***